Image not found or type unknown

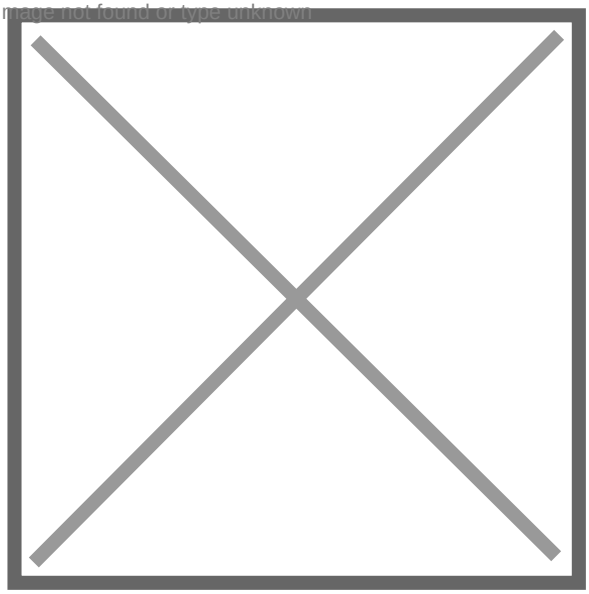

Jugement d'un appel de conseil des prud'hommes

Par **jacques mainguy**, le **13/11/2008** à **18:00**

je suis en appel pour un procès gagné aux Prud'hommes pour discrimination.
l'avocat de la partie adverse a remis ses conclusions le plus tard possible (la semaine dernière alors que le jugement des Prud'hommes date de janvier) nos conclusions n'ont donc pu être remises qu'en début de semaine alors que l'appel a lieu le 18 de ce mois.
Que puis je faire s'il demande le report du procès en prétextant que nos conclusions sont arrivées trop tard (ce que je crains) ?
Merci pour votre réponse qui me rassurera, car cette affaire me marque beaucoup

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés